



BARBARA ROMAGNAN La députée PS recense les mérites de la mesure

« Les 35 heures, un pacte de responsabilité qui a réussi »

*Propos recueillis
par Delphine Bancaud*

Les 35 heures ont 15 ans ce lundi. Dans un rapport parlementaire qui doit être rendu public mardi, la députée socialiste du Doubs, Barbara Romagnan, prend le contre-pied des critiques et explique les bénéfices de cette mesure phare de la gauche.

Combien d'emplois ont été créés grâce aux 35 heures ?

Les lois Aubry de 1998 et 2000 ont permis de créer 350 000 emplois entre 1998 et 2002. C'est la période pendant laquelle le chômage a aussi le plus baissé, passant de 11 % à 8 %.

Comment expliquez-vous cela ?

Les 35 heures, c'est une sorte de pacte de responsabilité qui a réussi : en échange d'une baisse des cotisations sociales et d'une plus grande flexibilité, les entreprises ont embauché. Elles y ont trouvé leur intérêt car, avec l'annua-



Chevalot / Sipa

La députée PS Barbara Romagnan.

lisation du temps de travail, elles ont pu limiter les heures supplémentaires.

Certains économistes lient ces créations d'emplois à la croissance observée entre 1998 et 2002...

On ne peut pas attribuer ces bons

chiffres à la seule croissance. Car, entre 1998 et 2002, malgré une croissance européenne forte, aucun autre pays de l'Union n'a créé autant d'emplois.

« Les lois Aubry ont coûté (...) un peu plus de 12 800 € par emploi créé. »

Pourquoi dites-vous que la mesure a été moins coûteuse que d'autres politiques pour stimuler l'emploi ?

Les lois Aubry ont coûté 2 milliards d'euros par an aux entreprises et 2,5 milliards d'euros aux administrations publiques, soit un peu plus de 12 800 € par emploi créé. Si l'on compare cette mesure au pacte de responsabilité, il n'y a pas photo. Car si ce pacte créait un million d'emplois, chacun d'eux coûterait 41 000 €, soit trois fois plus cher qu'un emploi créé via les 35 heures. ■